

# Liste des délibérations du CCAS

Conformément à l'article L2121-25 du CGCT

## Séance du 03.04.2024

Numéro d'ordre	Objet	Décision du Conseil Municipal
24D03_01	Approbation du procès-verbal de séance du Conseil précédent	Approuvée à l'unanimité
24D03_02	Approbation du Compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2023	Approuvée à l'unanimité
24D03_03	Examen et vote du Compte Administratif de l'exercice 2023	Approuvée à l'unanimité
24D03_04	Affectation comptable des résultats de l'exercice 2023	Approuvée à l'unanimité
24D03_05	Attribution de subventions aux associations pour l'année 2024	Approuvée à l'unanimité
24D03-06	Proposition de devis à prévoir en section de fonctionnement au budget primitif 2024	Approuvée à l'unanimité
24D03-07	Acceptation d'un chèque de remboursement de GROUPAMA	Approuvée à l'unanimité
24D03_08	Vote du Budget Primitif pour l'année 2024	Approuvée à l'unanimité

Liste affichée et publiée sur le site internet de la collectivité [www.bouzel.fr](http://www.bouzel.fr) le 05.04.2024

Mme le Maire, Présidente du CCAS,  
Suzanne DELARBRE



**Pour information** : Les nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements (ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021) ont été modifiées à compter du 1er juillet 2022.

En application de ces nouvelles dispositions nous communiquerons donc, dorénavant, dans la semaine qui suit la réunion du conseil, en lieu et place du compte-rendu, la liste des délibérations qui auront été prises.

Le procès-verbal, quant à lui, sera diffusé, seulement après sa validation lors du conseil suivant. Vous pourrez le retrouver sur le site internet [www.bouzel.fr](http://www.bouzel.fr) via les onglets « commune » « les actes réglementaires ».